



CHRONOGRAMME PROVISOIRE DU CONCOURS

Période	Activités
Du 1er janvier au 31 mai	<ol style="list-style-type: none">Dépôt des dossiers physiques et numérisés sur clé USB pour examen par les Commissions institutionnelles des établissementsNotification de corrections éventuelles aux candidats
A partir du 1er mars	Ouverture de la plateforme du Concours d'Agrégation / Début des préinscriptions des candidats
	<ol style="list-style-type: none">Dépôt des candidatures et examen par les commissions des dossiers en ligneDécision de la Conformité ou de la Non-conformité de chaque dossier par les Commissions institutionnelles des établissements
31 mai	Clôture des candidatures au CAMES / Désactivation de la plateforme
1er – 07 juin	Validation et transmission de la liste définitive des dossiers de candidature par le Recteur/Président/Directeur Général
08 – 18 juin	<ul style="list-style-type: none">Traitement des dossiers au CAMES (Accusé de réception, Contrôle qualité)Traitement des listes des Professeurs Titulaires proposés par les universités et Anonymat des affectationsTraitement de la liste des candidatsOrganisation des sous-sections
18-19 juin	Désignation des Rapporteurs
21 juin-1er juillet	Notification aux Rapporteurs
1er – 31 juillet	Ventilation des dossiers aux Membres de jurys
30 octobre	Clôture des dépôts des rapports sur la plateforme
Novembre	Session du concours.

